



Fonctionnement gênant d'une soufflerie sur le toit

Par **experenrien_old**, le **27/11/2007** à **08:42**

Bonjour,

je suis locataire d'un appartement situé au 6ème étage d'un immeuble sous les toits. Une soufflerie d'évacuation issue des cuisines d'un restaurant situé au rez-de-chaussée est installée sur le toit au dessus de la chambre. Son fonctionnement provoque des vibrations et un bruit continu très gênant. Mon problème est que cette soufflerie est mise en marche très tôt (parfois 6h 30 le matin y compris le dimanche) et reste allumée très tard (parfois minuit passé). C'est horriblement pénible et stressant. Mes dialogues avec le restaurateur sont restés sans résultat.

Y a-t-il une réglementation sur les horaires de fonctionnement de ces souffleries qui sont couramment installées sur les toits ? Est-il possible de la contraindre (police, tribunaux) à limiter le fonctionnement de cette soufflerie dans des limites raisonnables ?

Merci de votre réponse !